DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE VILLE DE GOSIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 14 MAI 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Mardi Quatorze du mois de Mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS: M. José SEVERIEN - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Jocelyn CUIRASSIER - Mme Ghislaine GISORS - M. Christian THENARD - Mme Nadia CELINI - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Paulette LAPIN - Renetta CONSTANT - Marie-Antoinette LOLLIA - M. Julien BONDOT - Mmes Adrienne LAMASSE - Michelle COUPPE DE K/MARTIN - M. Jean-Pierre WILLIAM - Mme Yane BEZIAT - MM. Ebéné BRIGITTE - Yvan MARTIAL - Julien DINO - Mme Maguy THOMAR - MM. Philippe SARABUS - Jocelyn MARTIAL - Mme Liliane MONTOUT - MM. Guy BACLET - Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS: MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Solaire COCO (excusé, pouvoir donné à monsieur Jocelyn CUIRASSIER) – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Marlène BORDELAIS (excusée) – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – M. Fabrice JACQUES.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.

CM-2019-3S-DRH-27b

CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3-3 ;

Considérant les besoins en personnel et la nécessité de nommer les agents ayant réussi à des examens professionnels et qui sont inscrits sur les tableaux d'avancement de grade au niveau de la commission administrative paritaire;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1 : De créer au tableau des effectifs de la Commune, joint en annexe, les postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadre d'emplois :
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
 - 1 poste de cadre supérieur de santé à temps complet
 - 1 poste d'ingénieur à temps complet
 - 2 postes d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet
- Article 2 : D'imputer cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget de la Ville.
- Article 3 : De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

2 1 MAI 2019

Et publication ou notification

2 1 MAI 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 14 mai 2019

Pour extrait certifié conforme

Le Premier Adjoint

P/o Le Waire en pêché

- Jose SEVERIEN -

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE GOSIER

TABLEAU DES EFFECTIFS au 14 mai 2019

					EFFECTIFS POURVUS	POURVUS			
		EFFECTIFS BI	FECTIFS BUDGETAIRES	Titulaires	ires	Non Tit	Non Titulaires	EFFECTIFS N	EFFECTIFS NON POURVUS
CADRES D'EMPLOIS	CATEGORIE	ТС	TNC	тс	TNC	TC	TNC	тс	TNC
FILIERE CULTURELLE									
Bibliothécaire territorial	4	1	0	0	0	0	0	-	0
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	3	0	2	0	0	0	-	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	8	2	0	_	0	0	0	1	0
Assistant de conservation	80	-	0	-	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	O	3	0	-	0	0	0	2	0
Adjoint du patrimoine	O	12	0	6	0	0	0	3	0
TOTAL		22	0	14	0	0	0	8	0
FILIERE SOCIALE									
Cadre Supérieur de Santé	A	-	0	0	0	0	0	1	0
Cadre de Santé de 1ere classe	A	1	0	-	0	0	0	0	0
Puériculture Territoriale de classe supérieure	A	0	0	0	0	0	0	0	0
Puériculture Territoriale de classe normale	¥	1	0	1	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	¥	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur principal de jeunes enfants	A	-	0	1	0	0	0	0	0
Educateur Jeunes enfants	¥	-	0	0	0	0	0	1	0
Agent social principal de 2e classe	O	-	0	0	0	0	0	1	0
Agent Social	ပ	9	0	5	0	0	0	1	0
Agent Spécialisé des écoles Maternelles Principal 2èm	U	11	0	10	0	0	0	4	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	၁	1	0	-	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	ပ	6	0	9	0	0	0	3	0
Aide médico technique	၁	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		33	0	25	0	0	0	8	0
FILIERE POLICE									
Directeur de la police municipale	A	-	0	٢	0	0	0	0	0

Chef de service de police municipale principal 1è cl	В	-	0	0	0	0	0	-	0
Chef de service de police municipale principal 2è cl	В	2	0	2	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	æ	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de police municipale (grade en voie d'extinction)	S	-	0	0	0	0	0	-	0
Brigadier chef principal de police municipale	O	11	0	8	0	0	0	3	0
Gardien-Brigadier de la police municipale	ပ	21	0	15	0	0	0	9	0
TOTAL		37	0	26	0	0	0	11	0
FILIERE ADMINISTRATIVE							i		
EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET									
Directeur Général des Services	⋖	-	0	+	0	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	4	5	0	5	0	0	0	0	0
Collaborateur de Cabinet	4	-	0	0	0	1	0	0	0
Emplois spécifiques (chargé de mission)	∢	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché Hors Classe	٨	2	0	2	0	0	0	0	0
Attaché Principal	¥	8	0	9	0	0	0	2	0
Attaché	A	25	0	15	0	0	0	10	0
Rédacteur principal de 1ère classe	В	2	0	0	0	0	0	2	0
Rédacteur principal de 2ème classe	В	2	0	2	0	0	0	၉	0
Rédacteur	В	6	0	7	0	-	0	2	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	6	0	-	0	0	0	8	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	ပ	34	0	25	0	0	0	6	0
Adjoint Administratif	C	92	2	75	1	0	0	1	-
TOTAL		221	2	139	1	2	0	37	1
FILIERE TECHNIQUE			,				-		
Directeur des services Techniques	A	1	0	0	0	0	0	~	0
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	А	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	А	-	0	-	0	0	0	0	0
Ingénieur territorial	A	ε	0	2	0	0	0	₹-	0
Technicien principal de 1e classe	В	2	0	2	0	0	0	0	0
Technicien principal de 2è classe	В	3	0	-	0	0	0	2	0
Technicien territorial	В	9	0	4	0	1	0	4	0
Agent de maîtrise Principal	၁	9	0	4	0	0	0	2	0
Agent de maîtrise	၁	7	0	10	0	0	0	-	0
Adjoint technique principal de 1è classe	C	2	0	2	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2è classe	၁	46	28	44	28	0	0	2	0

Adjoint technique	O	209	180	171	151	4	25	34	4
TOTAL		290	208	241	179	5	25	44	4
FILIERE ANIMATION									
Animateur territorial	В	2	0	0	0	0	0	2	0
Adjoint d'animation principal de 1e classe	O	-	0	0	0	0	0	1	0
Adjoint d'animation principal de 2e classe	U	15	0	4	0	0	0	11	0
Adjoint d'animation	ပ	15	35	14	29	0	0	1	9
TOTAL		33	35	18	29	0	0	15	9
FILIERE SPORTIVE									
Conseiller des APS principal de 2éme classe	٧	1	0	0	0	0	0	,	0
Conseiller des APS	A	1	0	0	0	0	0	1	0
Educateur territorial APS principal 1è Classe	Ю	1	0	1	0	0	0	0	0
Educateur territorial APS	В	1	ļ	0	0	0	0	1	1
TOTAL		4	1	1	0	0	0	3	-

^{*}TC : Temps complet *TNC : Temps non complet

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Création de postes au tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte :

21/05/2019

Date de réception de l'accusé de

21/05/2019

réception:

Numéro de l'acte :

CM20193SDRH27b (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

971-219711132-20190514-CM20193SDRH27b-DE

Date de décision :

14/05/2019

Acte transmis par :

Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.4.1.1. Créations et transformations d'emplois